

Assistance à Maitrise d'Ouvrage
Planification et stratégies pour la transition énergétique du territoire

Phase d'élaboration du plan d'actions
Compte-rendu de l'atelier « Rénovation Énergétique des Maisons Individuelles »
02/11/2015

Introduction

Michel FEYRIT, Président du SIPHEM

Les enjeux du secteur résidentiel dans la stratégie « Territoire à Energie Positive » du SIPHEM sont rappelés :

- consommation d'énergie d'environ 400 GWh, soit 30 % de la consommation du territoire
- potentiel d'économie d'énergie conséquent, estimé à 115 GWh à l'horizon 2030 d'après les précédents ateliers (soit une réduction de 30 %), et autant entre 2030 et 2050

Des actions d'économies d'énergie à destination de l'habitat privé sont déjà engagées par le SIPHEM, à travers l'animation en régie d'Opérations Programmées d'Amélioration de l'Habitat (OPAH).

La réflexion et l'action du SIPHEM à l'échelle de son territoire étant particulièrement mises en exergue, une attention particulière devra être portée à la localisation géographique des entreprises du bâtiment intervenant dans le cadre de cette action.

Missions du SIPHEM

Jean-Marc FRAICHE (Directeur) et Guillaume BRANEYRE (service Habitat)

Présentation générale des missions du SIPHEM.

Présentation de l'OPAH Transition Energétique (2015-2019) et de la Plate-forme de Rénovation Energétique de l'Habitat / Bilan de l'OPAH Développement Durable (2010-2014).

Présentation de DORÉMI

Vincent LEGRAND, Institut Négawatt

DORÉMI (Dispositif Opérationnel de Rénovation énergétique des Maisons Individuelles) est un outil de formation-action développé depuis 2011 par Enertech et l'Institut NégaWatt afin de dynamiser le marché de la rénovation énergétique très performante des maisons individuelles, dans l'intérêt des territoires, des particuliers et des artisans.

Eléments de contexte

- Les maisons individuelles construites avant 1975, peu performantes sur la question énergétique, présentent un potentiel d'économies d'énergie important.
- La stratégie actuelle de rénovation énergétique de l'habitat se traduit par plusieurs phases de travaux sur plusieurs années, gourmande sur les plans temporel et financier, et avec un niveau de performance énergétique optimal.
- Des objectifs nationaux ambitieux se traduisent par la nécessité de rénover globalement et à un niveau performant l'ensemble du parc bâti d'ici 2050.
- Aujourd'hui, un principal obstacle à la rénovation énergétique globale est la difficulté de coordination des différents corps de métiers.

DORÉMI – Présentation générale

- DORÉMI propose une stratégie de rénovation globale en 3 mois, générant un gain temporel et financier.

- Les propositions de travaux ne s'appuient pas sur une étude thermique (état des lieux / préconisations) ; elles sont basées sur les 10 bouquets de travaux définis par l'Institut Négawatt.
- Les différents corps de métiers liés à la rénovation de l'habitat sont représentés dans un groupement, et les artisans le constituant établissent une offre globale de rénovation (avec 1 devis / artisan).
- Cette stratégie permet une maîtrise des prix : il ne s'agit pas de jouer sur les marges des professionnels, mais de réaliser des économies d'échelles. Le regroupement des entreprises permet de mutualiser certains coûts et d'optimiser leur intervention. A titre d'exemple : la 1^{ère} offre globale du groupement propose un prix de la rénovation de 500 à 700 € / m² ; après discussion et optimisation entre les artisans et le formateur, le prix de l'offre globale atteint environ 400 € / m².
- En terme d'avantages pour les propriétaires, DORÉMI se traduit pas une simplification des démarches techniques (devis, coordination des entreprises, ...) et financières (regroupement des demandes de prêts, subventions en un seul dossier, ...).
- Pour les artisans, DORÉMI permet une montée en compétences par le biais du cycle de formation-actions, et l'élaboration d'offres performantes et compétitives.

Acteurs de DOREMI

- Un animateur territorial pour la mobilisation des différents acteurs (collectivités, artisans, organisations professionnelles, organismes de formation, propriétaires, ...).
- Un formateur DOREMI, dispensant le cycle de formation-actions des artisans, au niveau théorique et sur chantier.

Cycle de formation-action des artisans

- Les aspects théoriques sont abordés au cours du module 1 (composition des bouquets de travaux, fonctionnement des groupements, ...). Ce module dispense les prérequis nécessaires au suivi du module 2.
- Les aspects « pratiques » (ex. problématiques de transfert de vapeur d'eau) sont traités au cours du module 2, réalisé sur chantiers. Chaque groupement constitué travaille sur plusieurs projets pour aborder les différentes typologies de bâti et les différents bouquets de travaux.
- La FFB souligne la difficulté des artisans à dégager du temps pour suivre les formations.

Groupements d'artisans et questions juridiques

- Un groupement d'artisans réunit l'ensemble des corps de métiers liés à la rénovation énergétique, avec en général 5 artisans pour 6 ou 7 corps de métiers. Le prérequis à la constitution d'un groupement est des entreprises qui travaillent déjà ensemble de manière informelle. Chaque groupement identifie un pilote, interlocuteur unique auprès des propriétaires. Chaque artisan établit son propre devis.
- A stade de DORÉMI, les groupements ne sont pas structurés au niveau juridique (cela est possible par la suite, dans l'idée notamment d'une montée en puissance).
- Le principal risque est alors la requalification en groupement de fait, et la requalification du pilote et/ou du formateur en maître d'œuvre. Ainsi, si un problème se présente sur un chantier, toutes les entreprises du groupement sont solidaires et responsables les unes par rapport aux autres. A partir du moment où une entreprise figure sur une liste, elle est potentiellement dans une situation de regroupement de fait.
- La FFB précise que ce problème d'insécurité juridique des groupements existe depuis de nombreuses années, avec peu d'évolution.

Groupements d'artisans et fonctionnement

- Le pilote est l'interlocuteur unique du groupement d'artisans auprès des propriétaires.

- Le pilote est à l'initiative des échanges entre les entreprises de son groupement, pour établir la meilleure offre et coordonner au mieux leurs interventions.
- Pour les propriétaires, le groupement est fixe : s'il refuse un devis, c'est tout le groupement qui n'a pas le chantier.
- L'artisan-pilote d'un groupement n'est pas forcément la même personne d'un chantier à l'autre, et la constitution des groupements évolue dans le temps : des habitudes de travail communes sont une clé de pérennité.

Le formateur

- Le formateur est souvent un indépendant, prestataire d'un organisme de formation local

Budget prévisionnel pour la mise en place de DORÉMI

Postes à financer		Année 1	Année 2	Année 3	Financement possible
Animateur	formation	1 500 €			Plate-forme de Rénovation Energétique de l'Habitat (PREH)
	1 ETP pour 5 à 10 groupements	50 000 €	50 000 €	50 000 €	
	communication	3 000 €	3 000 €	3 000 €	
Formation-actions	cycle de formation-actions	33 000 €	33 000 €	33 000 €	environ 50 % par les OPCA
	5 groupements de 6 à 7 artisans				
Formateur	formation + suivi 1er chantier	12 000 €			
	1 ETP pour 5 groupements				inclus dans formation-actions
TOTAL		99 500 €	86 000 €	86 000 €	

Questions diverses

- La rénovation de l'habitat implique le relogement des habitants, notamment si des travaux d'isolation des murs par l'intérieur sont prévus (cela est moins problématique avec l'isolation des murs par l'extérieur).
- D'autres territoires envisagent la mise en place de DORÉMI, avec en Aquitaine la Communauté de communes Maremne Adour Côte Sud qui planifie la formation du formateur en 2016.

Pour conclure

Michel FEYRIT, Président du SIPHEM

Les prochaines étapes sont la constitution d'un comité de pilotage et d'un comité technique en vue de l'adaptation de DORÉMI au territoire et aux acteurs du SIPHEM.